

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21079 - 78ÈME ANNÉE

L'UE EST PRÊTE À RELEVER SES OBJECTIFS ET EST "OUVERTE" SUR L'AIDE FINANCIÈRE AU SUD



La 27ème conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP27) qui se tiendra à Charm el-Cheikh, en Égypte, du 6 au 18 novembre 2022. Ce grand événement aura quatre objectifs établis par la présidence égyptienne :

- Atténuation : mettre en œuvre le pacte de Glasgow, revoir à la hausse les CDN
- Adaptation : progresser dans la réalisation de l'objectif mondial en matière d'adaptation, inscrire l'adaptation au cœur de l'action mondiale
- Financement : assurer le suivi des promesses et engagements existants, progresser dans la mise à disposition des 100 milliards USD annuels
- Coopération : entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile.

"Tous les regards seront tournés vers nous à Charm el-Cheikh. L'UE a toujours été à l'avant-garde de l'action pour le climat et nous continuerons à montrer l'exemple. Protéger notre planète pour les générations futures nécessite une action commune forte au niveau mondial. Je

Les Vingt-Sept ont adopté le 24 octobre leur position commune pour la COP27. Ils se sont dits prêts à relever leurs propres objectifs climatiques "dès que possible", et "ouverts" à un renforcement de leur aide financière aux pays en développement.

me réjouis que l'UE ait prouvé aujourd'hui qu'elle était sérieuse quant à ses ambitions", a déclaré Anna Hubackova, ministre tchèque de l'environnement, dans le communiqué de presse du Conseil européen.

RÉDUIRE AU PLUS VITE SES ÉMISSIONS

Les États membres soulignent que les ambitions mondiales doivent être revues à la hausse de manière substantielle pour que l'objectif consistant à limiter à 1,5°C l'élévation de la température de la planète reste à notre portée, conformément à l'accord de Paris, ont estimé les Européens dans ce texte adopté en vue de la conférence de l'ONU, en novembre à Charm el-Cheikh (Egypte).

Ils ont également admis que *"collectivement, les contributions déterminées au niveau national (CDN) et leurs mises à jour sont insuffisantes à ce stade. C'est pourquoi tous les pays devraient présenter des politiques et*

et objectifs ambitieux, et les grandes économies en particulier devraient réexaminer et renforcer leurs CDN en temps utile pour la COP 27".

Le Conseil s'est dit prêt à mettre à jour la CDN de l'UE et de ses États membres dès que possible, en fonction du résultat final du paquet "Ajustement à l'objectif 55".

Selon le communiqué de presse du conseil, *"les travaux en cours sur le paquet "Ajustement à l'objectif 55" permettront à l'Union européenne de mettre en œuvre sa CDN et de réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990, de parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 au plus tard, et s'efforcer de parvenir à des émissions négatives par la suite".*

Le texte, adopté par les ministres européens de l'Environnement réunis au Luxembourg, appelle à *"mettre un terme à l'utilisation du charbon (...) via la réduction progressive et la suppression des subventions inefficaces aux combustibles fossiles".*

L'AIDE FINANCIÈRE AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Touchés de plein fouet par les effets du dérèglement climatique (sécheresses, inondations, canicules) mais étant les moins responsables des émissions, les pays les plus pauvres demandent aux pays riches participants à la COP27 un financement spécifique pour compenser les *"pertes et dommages"* subis.

Cette demande est faite alors que les pays riches n'ont toujours pas tenu leur engagement d'une aide climatique de 100 milliards de dollars par an. Il s'agissait de l'objectif initialement fixé pour 2020, destiné à aider les pays pauvres à réduire leurs émissions et à s'adapter.

Le Conseil a réaffirmé l'engagement ferme pris par l'UE et ses États membres de continuer à accroître leur financement international de l'action climatique en vue d'atteindre l'objectif des pays développés consistant à mobiliser conjointement au moins 100 milliards de dollars par an dès que possible et jusqu'en 2025, à partir d'un large éventail de sources. Le Conseil s'attend à ce que cet objectif soit atteint en 2023, sans donner pour autant d'objectif chiffré.

Le Conseil attend avec intérêt la poursuite du dialogue de Glasgow afin d'examiner les modalités de financement des activités visant à prévenir et à réduire au minimum les pertes et les dommages liés aux effets néfastes du changement climatique, ainsi qu'à y remédier, selon le communiqué de l'institution européenne.

Les Européens disent *"attendre avec intérêt de coopérer avec d'autres parties pour concrétiser l'appel (lancé lors de la COP26 à Glasgow) à doubler collectivement, d'ici à 2025 par rapport à 2019, l'apport de fonds destinés à l'adaptation des pays en développement"*, en trouvant *"un équilibre entre adaptation et atténuation"* des dommages.

La compensation des *"pertes et préjudices"* est *"un sujet compliqué"* mais *"nous sommes prêts à en discuter"*, a souligné la ministre tchèque Anna Hubackova. *"Nous nous sommes mis d'accord aujourd'hui pour garder l'esprit ouvert (...) L'Europe peut réduire l'écart avec le continent africain, avec les pays insulaires"*, a souligné de son côté le ministre néerlandais de l'Énergie, Rob Jetten.

POSITION COMMUNE POUR LA COP15 SUR LA BIODIVERSITÉ EN DÉCEMBRE À MONTRÉAL



Le Conseil a approuvé des conclusions en vue de la conférence des parties à la convention des Nations unies sur la diversité biologique (COP 15), au protocole de Cartagena (COP-MOP 10) et au protocole de Nagoya (COP-MOP 4), qui se tiendra à Montréal du 7 au 19 décembre 2022.

Pour Anna Hubackova, ministre tchèque de l'environnement, "ce sera une conférence révolutionnaire. Les dirigeants mondiaux se réuniront pour s'entendre sur la protection mondiale de notre biodiversité. Nous assistons déjà à un grave déclin de différentes espèces et il est temps d'agir. Je suis heureux que l'UE ait adopté une position ferme pour le sommet sur la biodiversité. La protection de nos écosystèmes est une obligation commune pour nous en tant qu'humanité".

Les Européens demandent un engagement mondial pour, dès 2030, pour

- conserver efficacement au moins 30 % des terres émergées et au moins 30 % des océans,
- mettre en restauration 3 milliards d'hectares d'écosystèmes terrestres et d'eau douce dégradés et 3 milliards d'hectares d'écosystèmes océaniques,
- aborder les changements d'utilisation des terres et de la mer qui affectent négativement la biodiversité dans tous les écosystèmes.
- (...) [temoignages.re](#)

"C'est le bon niveau d'ambition. Pour y parvenir, l'UE doit accroître ses efforts en matière de lutte contre les facteurs de perte de biodiversité (...) et cette position devra être assortie des ressources nécessaires", a réagi Guido Broekhoven, de l'ONG environnementale WWF.

Or, la COP15 devrait également se pencher la question des financements demandés par les pays en développement aux pays riches. Les Européens ont indiqué *"reconnaître l'importance d'une mobilisation de ressources dédiées, prévisibles et adéquates pour la biodiversité"*, mais sans offrir d'engagement chiffré.

THÈMES DE LA COP27

- **Adaptation** : l'adaptation au changement climatique consiste à apporter des ajustements aux systèmes, processus et pratiques écologiques, sociaux et économiques afin de s'adapter à la fois aux effets réels du changement climatique et aux dommages potentiels à venir. En outre, elle consiste également à tirer le meilleur parti de toutes les opportunités bénéfiques potentielles associées au changement climatique.
- **Atténuation (ou mitigation)** : l'atténuation du changement climatique fait référence à toutes les actions ou efforts entrepris pour réduire les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère afin d'empêcher un nouveau réchauffement de la planète. L'atténuation peut consister à réduire les sources de ces gaz, par exemple en utilisant de nouvelles technologies et des énergies renouvelables, ou à renforcer les « puits » tels que les forêts et les sols qui stockent ces gaz.
- **Financement pour le climat** : le financement pour le climat permet aux pays de réduire les émissions de gaz à effet de serre, par exemple en finançant des énergies renouvelables comme l'énergie éolienne ou solaire. Grâce à ce financement, les communautés peuvent également s'adapter aux effets des changements climatiques.
- **Pertes et dommages associés au changement climatique** : événements extrêmes et événements à évolution lente dans les pays en développement qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique.



JÈRNIOME, IN KRIME KONT LA RÉNYON : EKONOMIK, SOSSYAL, KILTIRÈL ÉPI PATRIMONYAL.

Mézami, i fo mi roparl ankòr in kou jèrniome avèk zot zordi .Pou kossa ?Pars d'après sak mi panss sé in in n'afè a pa obliyé.

Mi rapèl kant mèm inn-dé shif : l'avé dann tan 3000 éktar planté avèk jèrniome épi pliss sink mil famiye téi viv avèk sa san kriye siouplé dsu péron gouvèrnman franssé. Sa lété lo dézyèm kiltir apré kann issi dann noute péi. Biensir té in kiltir tradissyonèl pa modèrnizé. Biensir bonpé plantèr téi tyé l'kor pou produi l'éssanss.

40000 boutir pou piké é pou fé poussé dsi in léktar in foi tou lé katran, san konté landroi téi fo renouvel déssèrtin moi, déssèrtènn zané. In lalanbik tradissyonèl plassé dann karo an kaboss é ba-fon épi dolo pou alé rode dann fèrblan dan la ravine dann fon laba. Do boi pou alé rodé pars shak kuite té i falé doboi, épi dolo, mé plantèr téi oi son rézilta :

Diss-onze rékolt shak ané, dizon inn par moi, avèk dé santène kilo fèye pou trété pou gingn in pti pé l'éssanss: 75 santilite pou 400 kilo jèrniome a distilé. Mé in produi l'avé son valèr par la kalité umène bande plantèr, par la kalité noute tèr rényonèz té kapab done ali. Lo méyèr léssanss di mond !! avèk in pri an oss-bèss lé vré mé koman koman téi nourri son prodiktèr.

Mi rapèl azot ossi fitintan l'érop la désside pa rozistr nout jèrniome konm plantasson indistriyèl é d'après sak mi antan dir gouvèrnman la franss la pa bataye pou vréman pou jèrniome. Lé vré La Rényon té lo pli gro prodiktèr dann lo monde mé sa téi konte arien pou bande minist téi vien dir anou, la boush anfariné « *je vous aime* » osinonsa « *kréol in jour, créol toujours* ». Mé nou téi domande pa zot l'amour, nou domande azot sinploman défande noute prodikssyon épi sirtou son l'avnir dann toute kalité transformasson.

A ! Pou défande la défande ! La fé in kopérativ é pa sito fé la prodikssyon la komanss dégréné. La défande plante jèrniome an dessou d'la ligne 800, zistoman landroi l'avé lo méyèr randman. Bande plantèr la lité mé boudikonte la sèdé pars l'avé tro bande forss kontrèr.

Mézami, si gouvèrnman l'avé vouli, jèrniome noré pu ète sovè. Sa mwin lé sirèsèrtin é bande plantèr ossi. Ala pou kossa zordi ankòr m panss sa in gran krime ékonomik, sossyal, kiltirèl, patrimonyal gouvèrnman la komète issi La Rényon.

A bon ékoutèr, salu.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433